

Suivi des retombées de

poussières autour de la sablière

de St André de Sangonis

Rapport annuel 2023

ETU-2024-105 - Edition Juillet 2024



09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CONTEXTE	2
1.2. Objectifs	2
2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES	2
2.1. HISTORIQUE	2
2.2. IMPLANTATION DU RESEAU DE MESURE	3
2.3. NIVEAUX DE REFERENCE.	3
2.4. Appareillage utilise	3
2.5. Frequence des mesures	3
3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION	4
3.1. EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL	4
3.2. EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL	4
3.3. Empoussierement de fond urbain (1 site a Montpellier)	4
4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE	5
4.1. EVOLUTION DU SITE EN 2023 (SOURCE : STE SOLAG).	5
4.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2023	5
5. BILAN DE L'ANNEE 2023	
5.1. TABLEAU DE RESULTATS 2023	6
5.2. Information sur le reseau de mesures	6
5.3. MOYENNE GENERALE	7
5.4. DETAILS PAR PLAQUETTE	7
5.4.1. Plaquette de référence	
5.4.2. Limite Nord de la sablière	
5.4.3. Est de la sablière	
5.4.4. Sud de la sablière6. CONCLUSIONS 2023 ET PERSPECTIVES	
TABLE DES ANNEXES	۰ه ۶

SYNTHESE

En partenariat avec la société Solag, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières sèches sur 6 sites répartis autour de la sablière de Saint André de Sangonis. Concrètement, 12 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2023.



→ En 2023, comme en 2022, les niveaux de retombées sèches autour de sablière sont très faibles.



L'activité de la sablière ne semble pas avoir d'influence sur l'empoussièrement de son environnement et sur le village de Saint André de Sangonis.

RETOMBEES SECHES: SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL

Niveau de référence mensuel	Dépassement	Commentaires
Seuil de 350 mg/m²/jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante	NON	Toutes les valeurs mensuelles sont nettement inférieures à 350 mg/m²/jour
Seuil de 1000 mg/m²/jour en moyenne mensuelle, empoussièrement exceptionnel	NON	Toutes les valeurs mensuelles sont nettement inférieures à 1000 mg/m²/jour

RETOMBEES SECHES: SITUATION POUR L'ANNEE 2023

	Retombées to	Comparaison entre 2022 et 2023		
Numéro	Moyenne annuelle 2023 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)	Moyenne annuelle 2022 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)	Evolution	Pourcentage par rapport à 2022
CP 1	40	29	A	+38 %
CP 2	61	48	A	+27 %
CP 3	62	67	=	-7%
CP 4	49	47	=	+4 %
CP 5	71	63	A	+13%
CP 6	62	56	A	+11%
Moyenne globale du réseau	58	52	A	12%

Légende:

Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m²/jour	Empoussièrement faible
150 à 250 g/m²/jour	Empoussièrement moyen
> 250 mg/m²/jour	Empoussièrement fort

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société Solag a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de la sablière de Saint André de Sangonis. Une convention signée entre Solag et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées sèches sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation de la sablière sur les niveaux de retombées sèches dans son environnement.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir Annexe 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**¹. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

2.1. Historique

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 6 points de mesures, est en place depuis 2012.

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Implantation du réseau de mesure

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

🕝 le plan de l'implantation est fourni en annexe 3.

2.3. Niveaux de référence

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

Empoussièrement mensuel (retombées sèches)								
Empoussièrement ponctuel	Qualificatif							
> 350 mg/m²/jour	Gêne potentielle importante							
> 1000 g/m²/jour	Empoussièrement qualifié d'exceptionnel							

Empoussièrement annuel (retombées sèches)							
Moyenne annuelle	Qualificatif						
< 150 mg/m²/jour	Empoussièrement faible						
150 à 250 g/m²/jour	Empoussièrement						
	moyen						
> 250 mg/m²/jour	Empoussièrement fort						

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

2.4. Appareillage utilisé



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5cm x 10cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut.

Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm².

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

2.5. Fréquence des mesures

Le protocole mis en place (campagne de mesures d'un mois en continu soit 12 mesures par an) permet d'assurer un suivi toute l'année.

La durée de chaque campagne de mesures est comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

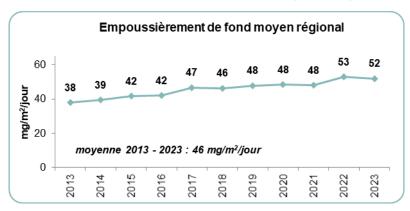
Les résultats des mesures de retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m²/jour.

3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'Annexe 1).

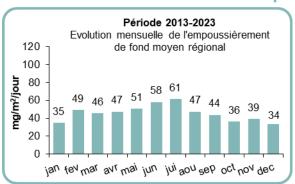
<u>Rappel</u>: une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

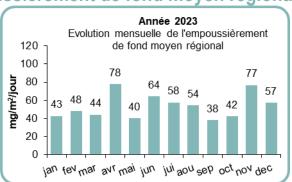
3.1. Empoussièrement de fond moyen régional



En 2023, l'empoussièrement de fond moyen sur la région est sensiblement identique à celui de 2022. La tendance sur la décennie reste à l'augmentation probablement en raison de la baisse des précipitations.

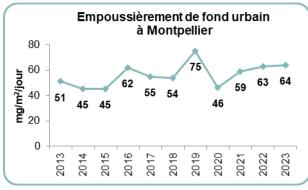
3.2. Evolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional





En 2023, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique² » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en novembre et décembre.

3.3. Empoussièrement de fond urbain (1 site à Montpellier)



En 2023, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 64 mg/m²/jour ;

Il est du même ordre de grandeur que celui de relevé en 2022.

² Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

4.1. Evolution du site en 2023 (source : Sté Solag).

En 2023, l'exploitant n'a pas transmis d'information sur l'activité de la sablière

4.2. Conditions météorologiques en 2023

L'étude météorologique a été réalisée à partir des données de la station Météo France de Saint-André de Sangonis.

Précipitations :

En 2023, le cumul des précipitations (383 mm) est inférieur à celui de 2022 (503 mm).

La répartition des précipitations est contrastée sur l'année 2023 :

- les mois de mai (61 mm), juin (69 mm) et octobre (67 mm) concentrent 54% des précipitations annuelles,
- inversement, les mois d'avril et août (9 mm chacun) sont particulièrement secs.

Vents:

Les vents dominants sur le site (ANNEXE 6) sont les suivants :

- la Tramontane, de secteur Nord-Ouest,
- le Mistral, de secteur Nord-Est,
- le Marin, de secteur Sud.

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2023 en Occitanie sont disponibles en ANNEXE 2.

5. BILAN DE L'ANNEE 2023

5.1. Tableau de résultats 2023

		ldentifiant plaquette et quantité en mg/m²/jour								
Période de l'année 2023	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5	CP 6				
01/01 - 31/01	42	27	104	35	23	39				
31/01 - 28/02	39	64	81	60	44	53				
28/02 - 31/03	12	35	77	19	45	47				
31/03 - 28/04	45	103	56	109	89	137				
14/05 - 01/06	63	40	64	60	28	71				
01/06 - 30/06	27	30	69	37	50	71				
30/06 - 31/07	57	100	35	28	18	35				
31/07 - 31/08	28	37	41	67	RAT	64				
31/08 - 30/09	42	157	28	28	128	32				
30/09 - 06/11	RAT	54	30	30	RAT	39				
07/11 - 30/11	41	54	100	59	187	74				
30/11 - 31/12	46	29	57	54	95	76				
Maximum	63	157	104	109	187	137				
Minimum	12	27	28	19	18	32				
Moyenne	40	61	62	49	71	62				

Légende : D= disparu ; RAT = retrouvé à terre ; AI=Accès impossible ; MI=Mesure invalidée ; * non prise en compte dans la moyenne

5.2. Information sur le réseau de mesures

Les ramassages des plaquettes sont effectués par l'exploitant ; les analyses des plaquettes exposées sont réalisées par Atmo Occitanie.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée au cours de l'année.

Un historique des mesures depuis 2012 est fourni en annexe 5.

Fin avril, l'exploitant n'a pas pu remplacer les plaquettes exposées par des plaquettes vierges en raison d'un retard de livraison. Cela a impacté la campagne de mesures du mois de mai qui a été plus courte.

Plusieurs évènements sont survenus au cours de l'année lors des campagnes de mesures :

- la plaquette 1 a été retrouvée à terre en septembre
- la plaquette 5 a été retrouvée à terre en août et septembre

5.3. Moyenne générale

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2023, à 58 mg/m²/jour (empoussièrement faible), équivalente à celle de 2022 (52 mg/m²/jour).

En 2023, la moyenne mensuelle la plus élevée a été constatée en avril (90 mg/m²/jour), mois particulièrement sec (9 mm).

A l'inverse, la moyenne mensuelle la plus faible a été observée en octobre (38 mg/m²/jour), mois présentant un cumul plus important de précipitations (67 mm).

5.4. Détails par plaquette

5.4.1. Plaquette de référence

La plaquette 6, située à environ 1700 mètres au Nord de la sablière, sert de référence.

En 2023, elle affiche de faibles retombées sèches (62 mg/m²/jour), légèrement supérieures à celles de 2022 (56 mg/m²/jour) et à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2023 (52 mg/m²/jour).

5.4.2. Limite Nord de la sablière

La plaquette 1 est située à la limite Nord de la sablière.

Elle enregistre en 2023 de faibles retombées sèches (40 mg/m²/jour), légèrement supérieures à celles de 2022 (29 mg/m²/jour), mais néanmoins légèrement inférieures à l'empoussièrement de fond local (62 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'exploitation.

5.4.3. Est de la sablière

La plaquette 2 est située à environ 350 mètres à l'Est de la sablière.

Elle affiche en 2023 de faibles retombées sèches (61 mg/m²/jour), légèrement supérieures à celles de 2022 (48 mg/m²/jour) et du même ordre de grandeur que l'empoussièrement de fond (62 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'exploitation.

5.4.4. Sud de la sablière

La plaquette 3 est située en limite Sud de la sablière, proche d'une zone de stockage.

Elle présente en 2023 de faibles retombées sèches (62 mg/m²/jour) équivalentes à celles de 2022 (67 mg/m²/jour) et équivalentes à l'empoussièrement de fond (62 mg/m²/jour)

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'exploitation.

La plaquette 4 est située à environ 300 mètres au Sud de la sablière.

Elle affiche en 2023 de faibles retombées sèches (49 mg/m²/jour) équivalentes à celles de 2022 (47 mg/m²/jour) et légèrement inférieures à l'empoussièrement de fond (62 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'exploitation.

La plaquette 5 est située à environ 550 mètres au Sud de la sablière.

Elle affiche en 2023 de faibles retombées sèches (71 mg/m²/jour) légèrement supérieures à celles de 2022 (63 mg/m²/jour) et à l'empoussièrement de fond (62 mg/m²/jour).

La moyenne 2023 est la plus élevée enregistrée depuis le début des mesures en 2012.

Lors de certaines périodes de l'année, l'empoussièrement de cette plaquette peut être supérieur à l'empoussièrement de fond ainsi qu'aux autres plaquettes pourtant plus proches de la sablière. Il est probable que cette plaquette soit influencée par des sources de poussières autres que la sablière (réenvol de poussières lié au passage de véhicules sur les routes proches, activités agricoles...)

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'exploitation.

6. CONCLUSIONS 2023 ET PERSPECTIVES

En 2023, comme en 2022, les niveaux de retombées sèches autour de sablière sont très faibles

L'activité de la sablière ne semble pas avoir d'influence sur l'empoussièrement de son environnement et sur le village de Saint André de Sangonis.

Les mesures de retombées sèches se poursuivent en 2024 autour de la sablière.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2023 en Occitanie

ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau

ANNEXE 4: Résultats 2023

ANNEXE 5 : Historique des résultats depuis 2012

ANNEXE 6: Rose des vents 2023

ANNEXE 1 : Procotole de mesures des poussières sédimentable (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en oeuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement) qui remplace celle de décembre 1973 (mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

1. Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

2. Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre) Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

3. Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

4. Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par Atmo Occitanie se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant.
- Pesée du filtre chargé de poussières.
- Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (mg/m²/jour).

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2023 en Occitanie

(source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2023 : « Un mois contrasté, frais et plutôt sec en somme »

Le mois de janvier est contrasté thermiquement: une première quinzaine douce et calme, puis une deuxième quinzaine froide dans un flux de nord à nord-ouest perturbé, avec de fréquentes chutes de neige et des épisodes de vent fort. Le mois complet se place légèrement sous la normale de saison avec -0.4°C par rapport à la normale.

Côté précipitations, on note un déficit de 22 % sur l'Occitanie avec cependant de fortes disparités. L'ouest de l'Occitanie se situe dans la normale (+2 %) avec localement des excédents jusqu'à +50 % dans le Gers, alors que le Languedoc et le Roussillon sont en déficit fort (-50 %), surtout à l'est du Gard, jusqu'à -80 %. L'ensoleillement est excédentaire sur l'arc Méditerranéen (jusqu'à +20 % sur le littoral), mais déficitaire à très déficitaire sur l'ouest de la région et sur le relief (-20 à -60 %).

Le vent est souvent fort, avec de nombreux épisodes de tramontane dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, notamment du 16 au 23 janvier avec fréquemment plus de 100 km/h sur le littoral et les Corbières. Le mistral souffle également fort dans l'est du Gard.

Février 2023 : « Un mois de février sec et plutôt ensoleillé »

Le mois de février 2023 est le deuxième mois de février le plus sec sur l'Occitanie depuis 1974 avec un cumul mensuel agrégé de 23.7 mm (déficit de 64 % par rapport à la normale). Février 2012 reste toutefois bien plus sec avec un cumul de 13.3 mm. On note une différence entre l'ouest de la région, où le déficit est plus important, et les régions méditerranéennes. Ainsi on relève à Auch 7.9 mm (déficit de 83 %) alors qu'à Nîmes on mesure 29 mm (déficit de 29 %).

L'ensoleillement est partout excédentaire, mais cet excèdent est faible autour de la Méditerranée, tandis qu'il augmente graduellement en allant vers l'ouest de la région et atteint +50 % sur la Gascogne. Ainsi Auch a bénéficié de plus d'ensoleillement que Perpignan avec 173 heures contre 166.

Ce mois de février se caractérise aussi par deux épisodes de neige en plaine languedocienne les 7 et 27 du mois.

Mars 2023 : « Un mois doux et à la pluviométrie contrastée »

Ce mois de mars est caractérisé par des températures très douces pour la saison, plus particulièrement sur les départements de l'ouest de la région.

La température moyenne mensuelle est de 9.6°c, soit un écart à la normale mensuelle de +1.22°C. Hormis une période fraiche de quelques jours en début de mois, la température moyenne quotidienne est généralement de +1 à +4°C audessus des normales.

La pluviométrie sur le mois de mars est assez proche des normales, avec un cumul mensuel de 68.3 mm (soit un déficit de 3.5 % seulement). Mais cette moyenne cache de très fortes disparités. Ces précipitations dues à de nombreuses perturbations d'ouest permettent au mois de mars d'être humide sur le nord et l'ouest de la région, mais sec sur l'arc méditerranéen.

L'ensoleillement est quant à lui légèrement déficitaire sur la moitié ouest de la région avec un déficit de 16 % à Montauban et de 14 % à Albi. En revanche, il est proche des normales de saison sur les départements côtiers.

Avril 2023 : « Doux avec une pluviométrie contrastée »

Le mois d'avril 2023 est caractérisé par des températures douces par rapport aux normales de saison, en particulier au sud de la région. La température moyenne agrégée à l'échelle de la région est de 11.6°C soit +0.8°C au-dessus de la normale mensuelle.

La première quinzaine du mois est marquée par deux périodes plus fraiches, du 1er au 6 et du 13 au 18 avril. Sur la dernière décade, les températures sont largement au-dessus des normales, notamment en toute fin de mois. La pluviométrie sur le mois est inférieure aux normales avec un déficit de -31 %, soit 64 mm pour une normale d'avril habituelle de 93 mm. Ces résultats cachent de très importantes disparités. En effet, les précipitations sur les régions méditerranéennes sont très rares et de façon homogène alors qu'ailleurs les orages apportent plus de précipitations sur certains départements.

L'ensoleillement est quant à lui proche des normales avec une anomalie de l'ordre de -10 à +10 % sur la région.

Mai 2023: « Un mois orageux et assez chaud »

Les orages ont ponctué ce mois, apportant des précipitations hétérogènes, donnant tout de même un excédent moyen de +12 % par rapport à la normale. Le relief, notamment les Pyrénées et le Massif central, ainsi que le Gers, l'ouest de l'Aude et l'est du Languedoc ont bénéficié de précipitations assez importantes.

Les plaines garonnaises, le Quercy et les plaines du Roussillon et de l'ouest du Languedoc ont été peu concernées par ces pluies orageuses. 'humidité des sols est très liée aux cumuls de précipitations mensuels. Si côté pyrénéen, aveyronnais et lozérien, les sols sont plus humides que la normale, ailleurs ils sont en état de sécheresse. C'est particulièrement le cas sur le pourtour méditerranéen, notamment dans les Pyrénées- Orientales où la sécheresse est record tout le long du mois. Côté températures, l'anomalie est légèrement positive, avec +0.56°C. Cette anomalie positive est plus marquée dans certains secteurs (autour de +1°C), notamment sur le pourtour méditerranéen. Les températures sont en revanche plus fraiches que la normale vers les Pyrénées. Ailleurs, elles sont souvent proches des normes de saison.

Juin 2023 : « Un mois chaud mais pluvieux ! »

Juin 2023 s'est révélé plus chaud que les normales sur la totalité de la région. L'anomalie dépasse +2°C dans le Roussillon notamment, ainsi que dans le couloir de l'Aude, sur l'ouest de l'Aveyron, et de l'ouest du Lot jusqu'au Gers.

Fait plus inhabituel, la majeure partie de la région se révèle en excès de précipitations. De nombreux épisodes ont en effet fréquemment arrosé le territoire, apportant parfois jusqu'à 200mm de pluie. Si les sols se sont asséchés au cours du mois, ce qui est normal pour la saison, l'anomalie négative a souvent diminué. Les sols sont même devenus légèrement plus humides que la normale sur une grande part de la région, à l'exception du pourtour méditerranéen qui reste très sec, la faute à de faibles précipitations et à des températures encore une fois trop élevées.

Juillet 2023: « Un mois chaud et globalement sec »

Le mois de juillet 2023 est caractérisé par des températures élevées par rapport aux normales de saison et plus particulièrement sur l'arc méditerranéen. La température moyenne agrégée à l'échelle de la région est de 21,7° C soit +1.1°C au-dessus de la normale mensuelle. La première semaine de juillet est marquée par des températures de saison avant l'arrivée de la chaleur en milieu de mois entre le 06 et le 20 juillet 2023. Par la suite, une courte période de fraicheur est observée du 24 au 26 juillet 2023.

La pluviométrie sur le mois est inférieure aux normales avec un déficit de 38%, soit 32 mm pour une normale de 52 mm en juillet. Ces résultats cachent de très importantes disparités. En effet, le déficit est bien plus marqué sur les départements du Gard, de la Lozère et de l'Hérault avec jusqu'à 80% de précipitations en moins par rapport à la normale. A contrario, sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales, un excédent de précipitations supérieur à 50% est localement présent.

Août 2023 : « Très chaud et sec »

Le mois d'août 2023 est caractérisé par des températures élevées par rapport aux normales de saison, cette anomalie est globalement homogène sur la région. La température moyenne agrégée à l'échelle de la région est de 22.2° C soit un écart d'environ +1.4°C par rapport aux normales. Après un début de mois marqué par des températures sous les normales, le mercure est repassé au-dessus des normales à partir du 9 août avec une nette augmentation du 20 au 24 août avant de passer à nouveau sous les normales en fin de mois.

La pluviométrie sur le mois est inférieure aux normales avec un déficit de 30%, soit 41 mm au lieu de 59 mm. Ces résultats cachent de très importantes disparités régionales. En effet, la pluviométrie est largement excédentaire sur les Pyrénées alors qu'elle est particulièrement déficitaire dans l'arrière-pays languedocien ainsi que dans le Quercy.

Septembre 2023 : « Un mois de septembre exceptionnellement chaud »

Ce mois de septembre 2023 est marqué par des températures bien au-dessus des normales de saisons sur l'ensemble du territoire ainsi que des précipitations insuffisantes. La températures moyenne agrégée sur la région est de 17.02 °C, soit un écart à la normale mensuelle de +3.26 °C. Ces anomalies de températures sont particulièrement fortes sur le nord de la région et un peu moins marquées sur les départements littoraux.

Le cumul mensuel de précipitations agrégées est quant à lui de 52.8 mm, pour une normale mensuelle de 82.3 mm. Ces précipitations sont assez hétérogènes avec de très forts cumuls localement et d'autres régions très sèches. Le mois est plus ensoleillé que la normale, avec un excédent de 20% sur l'ouest de la région et d'environ 10% sur l'est de la région

Octobre 2023 : « Le 2ème mois d'octobre le plus chaud enregistré depuis 1950 »

Le mois d'octobre 2023 est très contrasté entre les deux quinzaines du mois. La première est particulièrement chaude, en particulier pour les maximales sur toute la région, et sans précipitations significatives. La deuxième quinzaine est marquée par un temps perturbé, avec des cumuls importants et du vent fort sur l'Ouest de la région à partir du 20, liés à des passages de perturbations Atlantique. L'Est de la région est plus sec, sauf sur les Cévennes, qui reçoivent un cumul de pluie important les 18 et 19 avec deux épisodes méditerranéens.

En moyenne, le mois d'octobre 2023 est particulièrement doux, il se classe 2ème octobre le plus chaud depuis 1950 avec un excédent par rapport à la normale mensuelle de 3.08°C, derrière octobre 2022 où l'excédent était de 3.99°C.

Côté précipitation, la région est légèrement déficitaire en moyenne, avec un contraste important entre l'Ouest et les Cévennes bien arrosées et le Sud qui est très déficitaire en pluie.

L'ensoleillement du mois est excédentaire sur toute la région, de 20% sur l'Ouest et de 10% sur la partie méditerranéenne, grâce à une première quinzaine du mois très anticyclonique.

Novembre 2023 : « Doux et pluvieux »

Le mois de novembre 2023 est caractérisé par des températures au-dessus des normales de saison en particulier sur les plaines du Sud-Ouest ainsi que sur le Roussillon. La température moyenne agrégée à l'échelle de la région est de 9,2° C soit +0.9°C au-dessus de la normale mensuelle. La première décade du mois est marquée par des températures fraiches suivies d'un pic de douceur sur la deuxième décade avant de revenir à des températures sous ou proches des normales en fin de mois.

La pluviométrie sur le mois est en léger excédent de l'ordre de 13% après quatre mois consécutifs en déficit. Le cumul s'établit alors à 120 mm avec une normal à 106 mm. D'importantes disparités régionales sont à noter avec une pluviométrie plus de deux fois supérieures aux normales sur les départements du Gers, du Tarn-et-Garonne et du Lot alors que les départements de l'arc méditerranéen sont en large déficit. Nous pouvons citer le Gard avec un déficit sur le mois de près de 70%.

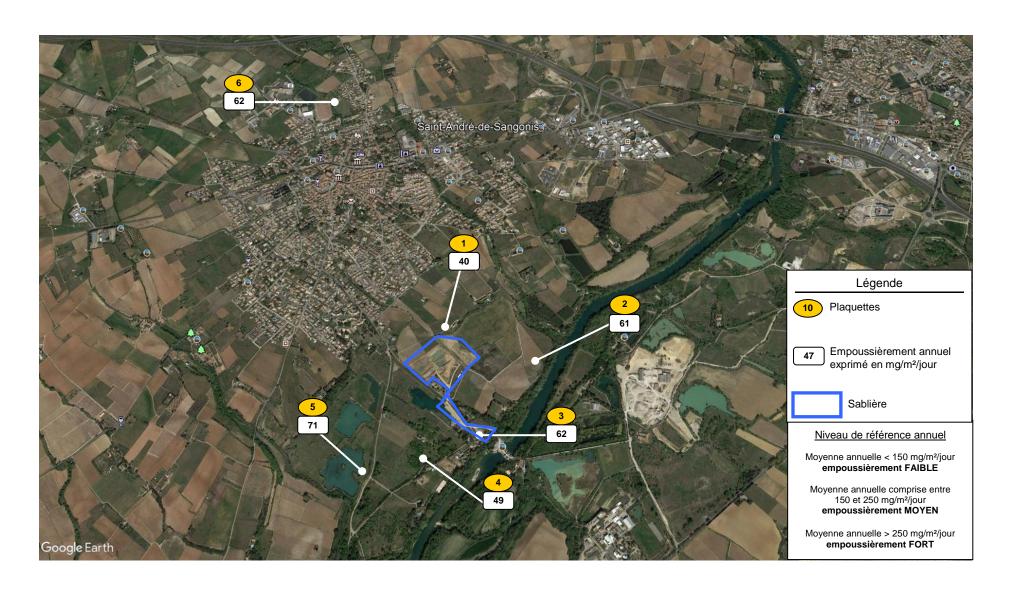
Décembre 2023 : « Un distinguo Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon »

Le mois de décembre 2023 est caractérisé par un flux dominant de Nord à Nord-Ouest avec un ciel très nuageux sur Midi-Pyrénées et un ciel dégagé sur Languedoc-Roussillon.

Les températures sont au-dessus des normales de saison. La température moyenne agrégée avec 7°C est 1.4°C au-dessus de la normale. Ce sont les températures maximales qui sont excédentaires autour de la Méditerranéen alors qu'ailleurs ce sont les températures minimales qui sont excédentaires.

On retrouve ce distinguo pour les précipitations avec un déficit de 52% (40 au lieu de 83 mm) sur Languedoc-Roussillon mais un excédent de 10% (98 au lieu de 89 mm) sur Midi-Pyrénées.

ANNEXE 3 : Retombées de poussières sèches - Résultats 2023 Sablière de Saint André de Sangonis- Solag



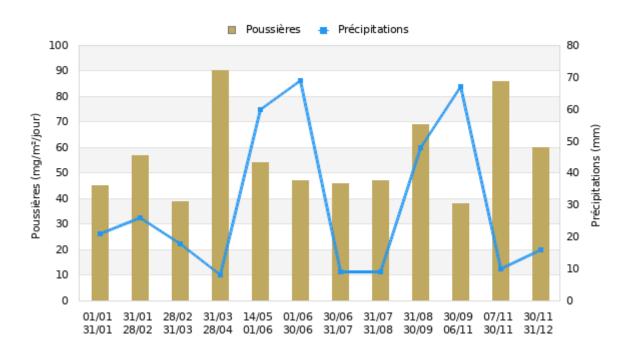
Réseau poussières sédimentables de St-André-de-Sangonis - Sablière

Tableau de résultats de l'année 2023

Période	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	CP6	MAX	MIN	MOY	PLUIE
01/01 - 31/01	42	27	104	35	23	39	104	23	45	21
31/01 - 28/02	39	64	81	60	44	53	81	39	57	27
28/02 - 31/03	12	35	77	19	45	47	77	12	39	19
31/03 - 28/04	45	103	56	109	89	137	137	45	90	9
14/05 - 01/06	63	40	64	60	28	71	71	28	54	61
01/06 - 30/06	27	30	69	37	50	71	71	27	47	69
30/06 - 31/07	57	100	35	28	18	35	100	18	46	10
31/07 - 31/08	28	37	41	67	RAT	64	67	28	47	9
31/08 - 30/09	42	157	28	28	128	32	157	28	69	49
30/09 - 06/11	RAT	54	30	30	RAT	39	54	30	38	67
07/11 - 30/11	41	54	100	59	187	74	187	41	86	10
30/11 - 31/12	46	29	57	54	95	76	95	29	60	17
MAXIMUM	63	157	104	109	187	137	187		90	
MINIMUM	12	27	28	19	18	32		12	38	Total :
MOYENNE	40	61	62	49	71	62			58	367 mm

Résultats exprimés en mg/m²/jour

Empoussièrement et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2023



^{* =} Non pris en compte dans la moyenne AI = Accès impossible D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre Lorsque le résultat est <10 mg/m²/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m²/jour Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de ST ANDRE DE SANGONIS (Météo-France)

Réseau poussières sédimentables de St-André-de-Sangonis - Sablière

Tableau historique depuis 2012

Année	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	CP6	MAX	MIN	MOY	PLUIE
2012	54	53	59	52	47	58	59	47	54	505
2013	52	46	37	38	38	64	64	37	46	606
2014	44	55	51	38	34	45	55	34	45	932
2015	43	48	41	30	25	41	48	25	38	438
2016	33	45	67	33	25	31	67	25	39	809
2017	65	70	69	58	31	52	70	31	58	437
2018	64	44	51	40	31	56	64	31	48	950
2019	113	52	99	47	38	66	113	38	69	380
2020	40	46	83	37	36	68	83	36	52	550
2021	43	45	80	37	42	75	80	37	54	496
2022	29	48	67	47	63	56	67	29	52	503
2023	40	61	62	49	71	62	71	40	58	383
MAXIMUM	113	70	99	58	71	75	113		69	
MINIMUM	29	44	37	30	25	31		25	38	
MOYENNE	52	51	64	42	40	56			51	

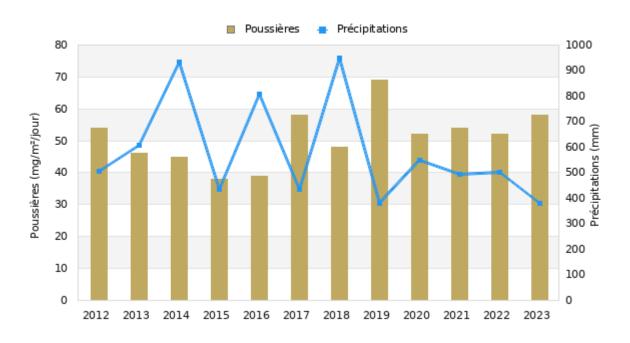
Résultats exprimés en mg/m²/jour.

Les résultats d'études internes, non pris en compte dans la moyenne, sont affichés en italique. Pluie en mm d'eau mesurée sur la station ST ANDRE DE SANGONIS (Météo-France).

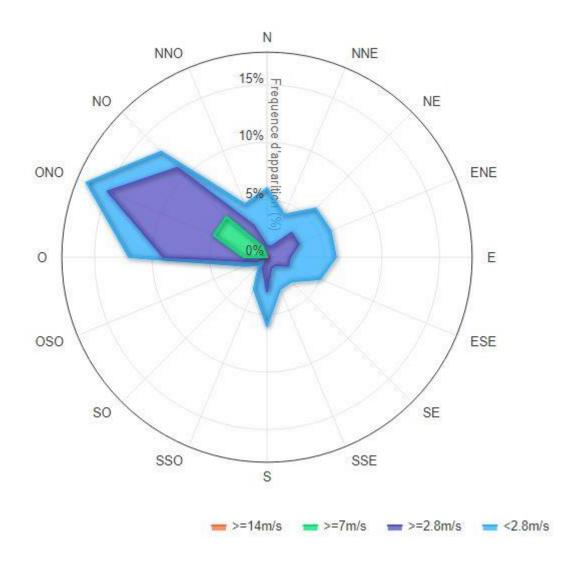
Commentaires:

Rappel 2012 : les mesures de poussières sédimentables autour de la sablière de Saint-André de Sangonis ont débuté le 31 janvier 2012. En 2012, les moyennes d'empoussièrements étaient donc calculées sur la période de février à décembre. Compte tenu des très faibles niveaux d'empoussièrement, on considère que les valeurs observées étaient représentatives de l'année.

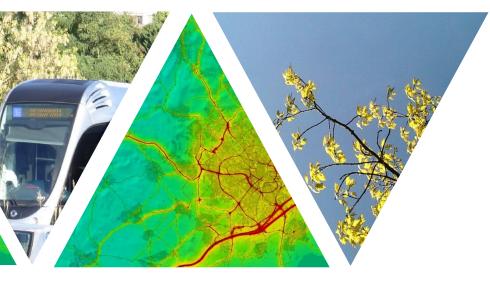
Empoussièrement et précipitations : évolution annuelle depuis 2012



ROSE DES VENTS 2023 A SAINT-ANDRE DE SANGONIS



Source: Météo France





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie







Agence de Montpellier (Siège social) 10 rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Agence de Toulouse 10bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

Tel: 09.69.36.89.53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie